

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

Le saviez-vous ?

- **Les décrets entérinant la revalorisation salariale et l'accélération des débuts de carrière des agents de catégorie B est entré en vigueur le 1^{er} septembre dernier !**

Les agents évoluant aux échelons B1 et B2 voient leur indice revalorisé et la durée de grade réduite de deux à un an. Ainsi, sur l'ensemble de ces deux grades, la durée de carrière passe de 30 à 26 ans.

- Pour le grade B1, en raison du raccourcissement des durées des quatre premiers échelons, qui passent de deux ans à un an ;
- Pour le grade B2, grâce à la fusion des deux premiers échelons, le nouvel échelon durant un an comme le nouveau 2^e échelon (qui était auparavant le 3^e) ;
- Revalorisation de l'indice des quatre premiers échelons du B1 et du 2^e échelon du B2.

Dans la FPT, la plupart des cadres d'emplois de la catégorie B suivent les règles fixées par les décrets transversaux du NES (nouvel espace statutaire), aux niveaux statutaire et indiciaire. La modification de ceux-ci emporte donc modification pour tous les cadres d'emplois en relevant.

- **La liste des vaccinations que les sages-femmes sont autorisées à prescrire et à pratiquer est modifiée par un arrêté du 12 août.** Sont aussi concernées les personnes qui vivent régulièrement dans l'entourage de l'enfant ou de l'entourage de la femme enceinte.

- **Les droits des contractuels s'alignent sur ceux des titulaires**

Dans l'esprit de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un décret du 12 août 2022 harmonise les règles applicables aux agents contractuels avec celles des titulaires. Les changements concernent plusieurs aspects : la non-discrimination, le recrutement, les droits aux congés, la suspension et la discipline.

- **Le renouvellement des agents contractuels**

Lorsque l'engagement d'un agent contractuel est susceptible d'être reconduit, l'autorité territoriale apprécie librement l'opportunité du renouvellement. Elle est toutefois tenue de prévenir l'agent de sa décision, en respectant certains délais.

- **Le recrutement dans la fonction publique sans concours en catégorie C est possible !**

Vous pouvez être recruté dans la fonction publique sans passer de concours. C'est le cas dans certains corps ou cadres d'emplois de catégorie C et notamment :

- Adjoint administratif chargé de fonctions administratives d'exécution, de fonctions d'accueil et de secrétariat
- Adjoint technique chargé de travaux ouvriers ou techniques et conduite de véhicules

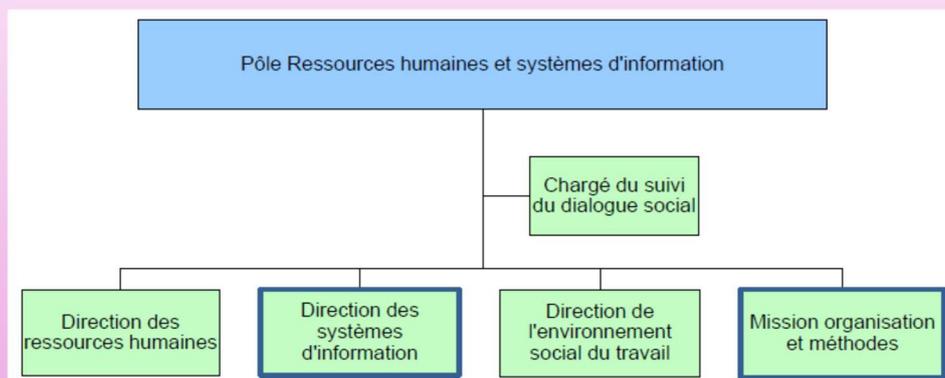
*A ce sujet, notre administration a fait le choix depuis fin 2020, d'ouvrir ses postes permanents de catégorie C au recrutement externe, permettant ainsi le renforcement de nos équipes et la bonne réalisation de nos missions. **Bonne nouvelle**, depuis quelques mois maintenant, certains agents contractuels recrutés sur ces grades, peuvent se voir proposer la mise en stage sans passer le concours. Cet accès direct à la fonction publique leur permet de sécuriser leur parcours professionnel et de bénéficier d'un déroulement de carrière.*

REORGANISATION DES SERVICES

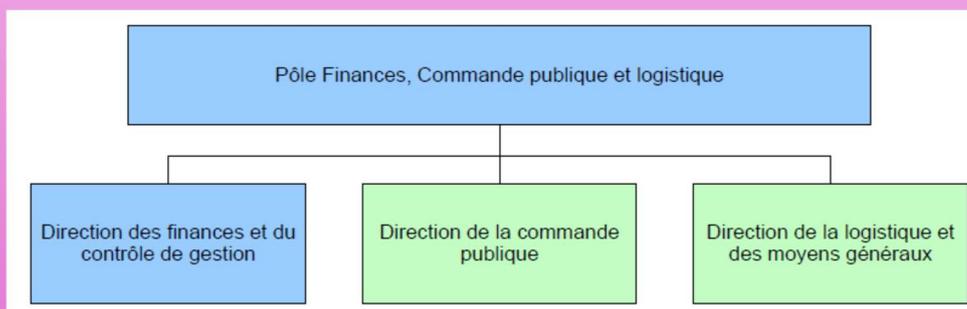
Lors du Comité technique du 27 septembre dernier, il a été voté la suppression du Pôle ressources humaines et financières et la création :

- d'un Pôle Ressources humaines et systèmes d'information,
- d'un Pôle Finances, commande publique et logistique,
- ainsi que d'un Pôle Evaluation, accompagnement et audit.

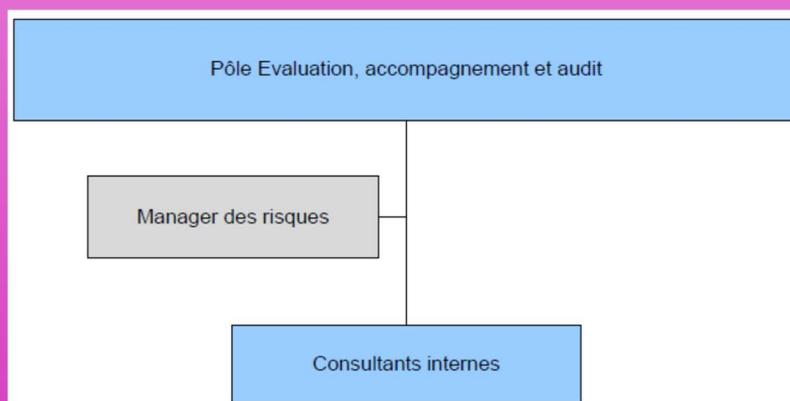
Les organigrammes cibles sont les suivants :



Le Réseau Utile a approuvé ce rapprochement entre les Ressources humaines et les systèmes d'information. En effet, nous savons combien notre attractivité en externe s'appuie sur une maîtrise des outils numériques (plateformes d'offre d'emploi, LinkedIn...). Le Réseau Utile a sollicité la mise à plat de la publication des postes pour s'assurer d'une actualisation de qualité.



Le Réseau Utile a également approuvé la création du Pôle Finances, Commandes publiques et logistique. Le rapprochement des finances et de la commande publique était nécessaire, les achats ne pouvant pas être raisonnablement séparés de leur financement.



Enfin, le Réseau utile a approuvé la création du Pôle Evaluation, accompagnement et audit. En effet, notre réseau est favorable à l'évaluation de nos organisations et réorganisations, tout en associant les agents. Il nous paraît logique que ce travail collectif d'audit pour un service public de qualité soit autonome, plutôt que rattaché à d'autres logiques de pôle.

Nous ne sommes pas des pions ! Jouons le dialogue social !



Qui a supprimé 2 500 postes avec un chandelier dans l'Arena ?

On a notre petite idée sur le colonel Moutarde mais pour l'heure, il est beaucoup plus utile d'investir l'espace qui s'ouvre, plutôt que de s'inscrire dans des débats sans fin sur la « faute à qui ? »

Les dés sont-ils pipés ? Il semble que Non !

Depuis le remaniement de notre Administration, le Réseau Utile a la conviction qu'un vent nouveau souffle sur le Département des Hauts-de-Seine.

Un investissement de notre Collectivité est nécessaire et attendu pour sécuriser les missions du Département et garantir un service public de qualité.

Vais-je gagner 20 000€ en passant par la case « départ » ? Nous ne le souhaitons pas.

La composition des listes pour les élections du mois de décembre 2022 nous amène à échanger avec de nombreux professionnels. Ces échanges très riches nous font prendre la mesure de la crise d'identité en cours pour de nombreux métiers. Si nous pouvons déjà remercier celles et ceux qui nous font confiance par leur engagement à nos côtés, nous avons découvert au cours de longues conversations avec des ingénieurs, animateurs, assistantes de direction, travailleur sociaux, des projets de départ dans les mois à venir, pour des motifs variés mais que l'on ne peut pas tous réduire à l'effet « crise sanitaire ».

Est-ce une problématique de « bonne paye » ? Oui, mais pas seulement.

En effet, le possible manque de reconnaissance, sous toutes ses formes, se fait de plus en plus ressentir auprès des agents et détériore les relations professionnelles, mais également la qualité de vie au travail et notamment la motivation.

De plus, dans de nombreux corps de métier, quels que soient les cadres d'emploi, le collectif des professionnels est fragilisé et génère une usure du (au ?) quotidien. Chacun est plus autonome, plus responsable mais aussi plus solitaire dans sa pratique. Les services à -20/-30% d'effectifs sont devenus la norme.

Les Hauts-de-Seine sont-ils échec et mat ? Absolument pas.

Le Réseau Utile a la conviction que plutôt que de s'opposer, notre collectif doit prendre la mesure des enjeux de carence de professionnels, de crise de la vocation, pour ne pas revendiquer sans fin des moyens, mais se donner réellement l'ambition de reconstruire des filières (et fidéliser les équipes ?).

Il est essentiel que les syndicats et l'Administration se mettent autour de la table. Sans dogmatisme, Le Réseau Utile souhaite porter des valeurs de compromis sans compromission et participer activement à des intersyndicales de propositions sans radicalité.

Dans la famille des départements, je voudrais les Hauts de Seine ! (Et les Yvelines ?)

Nous sommes un réseau local qui ne souhaite pas être la courroie de transmission de consignes nationales en décalage avec nos réalités. Pour autant, nous sommes en contact constant avec les représentants du personnel des Yvelines (SNI CGC) puisque nos administrations si elles ne se marient plus, restent fortement interconnectées.

Puis-je faire appel au Réseau Utile ? Bien sûr !

Vous pouvez nous joindre, nous sommes disponibles et engagés pour vous représenter. Partagez-nous votre expertise métier, vos valeurs, vos réflexions et vos propositions.



Mutualisons nos compétences et développons ensemble une stratégie pour gagner cette partie !

Le Réseau Utile s'enrichit de nouveaux talents !

CARINE & JONATHAN & ÉLOÏSE
& SOPHIE & VALÉRIE & GEORGES
& FATHI & CÉLINE & ISABELLE
& LAURENCE & LAMA & ALEXANDRA
& CYRILLE & PASCAL & JOËL
& LINA & SYLVIE & CÉCILE
& CHRISTELLE & PHILIPPE & PATRICK
& CORINNE & NICOLAS &...

Merci à vous pour votre confiance !

Une équipe à taille humaine,
engagée pour plus d'écoute, de solidarité...
disponible pour défendre les droits et les intérêts des agents
par des solutions concrètes !

Ensemble, renforçons le pouvoir d'achat.
Ensemble, revalorisons le rôle des agents publics.
Ensemble, restaurons la qualité de vie au travail.

Le 8 Décembre 2022
Saisissez votre chance !
Et VOTEZ UTILE !

